

12 mar 2004 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 12 mars 2004](#)

Aide financière à la délégation palestinienne de Bruxelles

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'octroi d'une aide financière à la délégation palestinienne de Bruxelles, dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Et ceci, pour un montant de 50.000 EUR.

Sur proposition de M. Louis Michel, Ministre des Affaires étrangères, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'octroi d'une aide financière à la délégation palestinienne de Bruxelles, dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient. Et ceci, pour un montant de 50.000 EUR.

Dans le contexte du processus de paix, il importe en effet que la Palestine puisse mener une politique de présence active à Bruxelles et qu'elle puisse avoir des contacts avec le gouvernement belge, l'Union européenne et les organisations internationales, qui ont leur siège dans notre capitale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe